

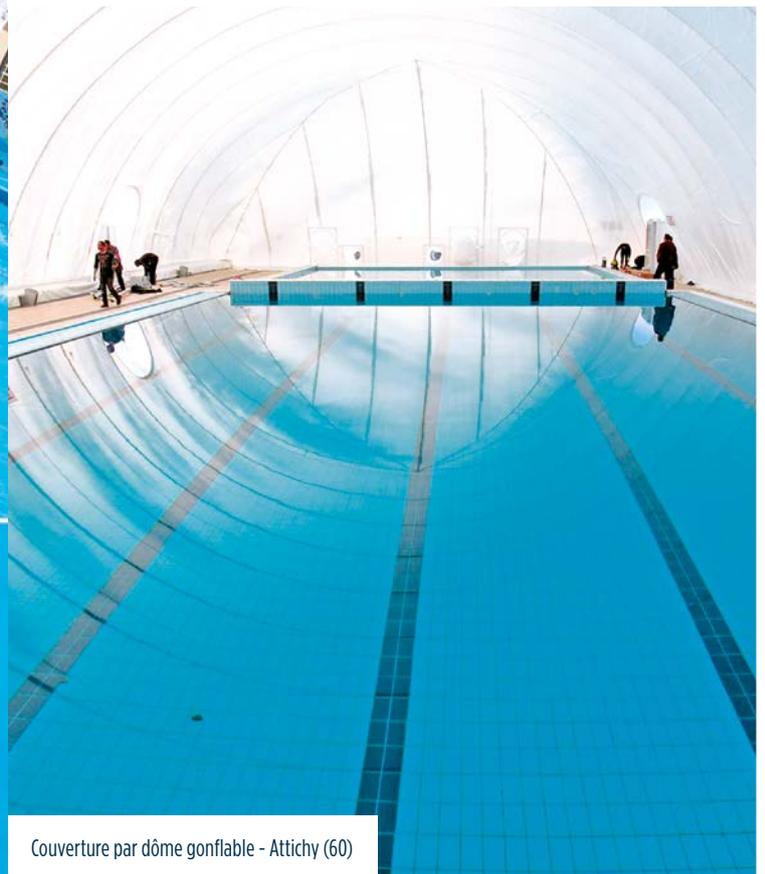
AQUA EVENT

PISCINES TEMPORAIRES EN LOCATION



Mise en place d'une plage en ville pendant la période estivale - Lille (59)

Avec une expérience de plus de 25 ans, la société Europ Event est spécialisée dans le domaine de la location et de la vente de solutions d'animations. Au travers de quatre activités, la société n'a cessé d'innover : installation de jeux gonflables, concept d'escalade et d'aventures, installation de patinoire et surtout installation de bassin temporaire de natation. Plus particulièrement, Aqua Event, marque du groupe Europ Event est spécialisée dans la location et la vente de concepts aquatiques.



Couverture par dôme gonflable - Attichy (60)

LE CONCEPT DE BASSIN TEMPORAIRE

L'évolution de la pratique et des équipements sont la raison d'une modification des supports de nage traditionnels. En effet, à partir des années 1980, la demande de surfaces de nage se fait croissante et demande le développement de nouveaux types de procédés pour pallier ce besoin. Dans cette nouvelle ère aquatique, le bassin à la carte (taille, durée) devient un besoin général.

Le projet d'installer un bassin peut répondre à un besoin temporaire d'offrir un service public supplémentaire mais peut également exister sous d'autres déclinaisons telles que :

- réhabiliter un complexe aquatique ne permettant plus la pratique de la natation ;
- renforcer les surfaces d'eau exploitables pour les périodes estivales ;
- augmenter le nombre de supports aquatiques dans des régions où le savoir nager semble devoir se développer ;
- adapter un espace temporaire dédié à la découverte et à l'apprentissage de la natation jusqu'au bassin permettant l'entraînement à la compétition de natation sportive (natation, waterpolo etc..).

Pour ce faire, une large gamme d'équipements aquatiques de grande qualité et répondant à toutes les normes peut-être proposée : piscines de toute taille en location longue durée, bassins hors-sol aux normes ARS¹, plages en ville, complexes dédiés à la natation, pontons flottants permettant l'installation de bassins, couverture par dômes chauffés pour nager en toute saison...

Ce concept de piscines temporaires part du postulat de base simple que l'équipement aquatique temporaire se doit d'avoir :

- de nombreuses possibilités d'agencement et d'adaptation ;
- de faibles contraintes techniques (lieu, période, fluides etc..);
- une sécurité assurée grâce au respect des normes définies par l'ARS et avec les préconisations de la Fédération Française de Natation ;
- un budget en adéquation avec les budgets des collectivités ;
- une réduction des délais entre le projet et la mise à l'eau des premiers usagers.

UN PROCÉDÉ DE PISCINE TEMPORAIRE FIABLE DEPUIS 40 ANS

Le matériel choisi pour réaliser ces bassins est un assemblage précis de plusieurs éléments dont la structure du bassin en est la clé de voûte. Pour cela, des collaborations avec des partenaires solides tels que Laghetto/Fluidra, Hexagone, Interplast, Bayrol, Astral, ont été mises en place afin de concevoir un concept de bassins mobiles exploitable sur des durées et des lieux variables selon les besoins des collectivités.

Le bassin Laghetto/Fluidra (concepteur et fabricant de piscines depuis plus de 40 ans) est un procédé unique. Sa qualité et sa fiabilité, allée à un système de montage et de démontage rapide permet de s'adapter à n'importe quel type d'événement et de travailler sur des projets à long terme.

La bâche, en polyester enduit de PVC armé à haute imperméabilité, a été étudiée pour résister aux épreuves de traction selon la norme DIN 53354 (430kg /5cm, aussi bien pour la partie bleue du bassin que pour le bord blanc). La toile est également traitée avec des additifs spéciaux qui limitent le vieillissement du PVC exposé au soleil et qui le protègent des moisissures et autres champignons. La structure métallique est en acier galvanisé, façonné puis verni à chaud. Toute partie métallique qui sera en contact avec l'eau est obligatoirement faite en acier inoxydable.

Les skimmers Laghetto se fixent à la paroi de la piscine, ils sont munis d'une tête flottante et se situent à fleur d'eau. Leur position verticale leur permet d'aspirer à 360° sur tout le périmètre afin d'obtenir une eau plus propre. Ces skimmers sont équipés d'un panier pré-filtre (pour filtration à sable).

Les cales sous pieds, derniers éléments du bassin, permettent une stabilité parfaite de la piscine sur les sols meubles (gazon, sable, etc.). Le poids du bassin se répartit uniformément sur tout le périmètre évitant ainsi que les pieds ne s'enfoncent dans le sol dans le cas d'un bassin à même le sol. Par le biais de pontons adaptés, l'installation d'un bassin peut désormais se faire sur la terre ferme comme sur l'eau.

Les organes vitaux de ce bassin sont constitués par :

- pour les tableaux de contrôle : Bayrol et Hexagone ;
- pour les filtrations à sable et leurs pompes associées : Astral Pool ;
- pour la mise en place de podiums et d'échafaudages, pour l'assise du bassin en cas de terrain non adapté et pour les plages de circonscription du bassin : Ulma et Hexa ;
- pour proposer un aménagement ludique et coloré de zones d'aires de jeux aquatiques pour compléter l'offre de manière divertissante et esthétique : Aqua Drolics.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

POUR LA RÉALISATION DU PROJET DE BASSIN TEMPORAIRE

Pour chaque projet d'implantation de bassin temporaire en location, des solutions adaptées au lieu d'implantation, au budget mais également aux diverses contraintes techniques, environnementales ou logistiques sont trouvées grâce à différentes étapes :

- l'étude du projet ;
- l'analyse des besoins et l'analyse budgétaire ;
- la réalisation d'un plan 3D sur demande ;
- l'accompagnement du projet ;
- l'aménagement du site ;
- la formation et la gestion de la prestation ;
- la surveillance de baignade et l'apprentissage de la natation ;
- l'intervention et un suivi 7j/7.

Le poids budgétaire d'une piscine temporaire varie entre 15 000 € et 350 000 € en fonction de la taille du bassin (dimensions et profondeur d'eau), de la durée de la prestation (tarifs dégressifs), de la complexité de l'environnement, de son emplacement mais aussi des équipements installés en plus du bassin lui-même. La durée de location d'un bassin temporaire peut aller d'une semaine à plusieurs années. Au-delà de la mise en place d'un bassin temporaire il existe, pour compléter le projet, la possibilité d'aménager un complexe à part entière avec l'installation d'un dôme gonflable chauffé, conservant une qualité énergétique d'un bâtiment HQE². En parallèle de l'aménagement du bassin, la mise à disposition de différents équipements aquatiques ainsi que différents services est de rigueur (vestiaires, douches, zones ludiques, personnel de surveillance, entretien des piscines...).

DANS QUEL CAS INSTALLER UNE PISCINE TEMPORAIRE?

Le concept de bassins éphémères ne s'applique pas à un seul type de prestation. Si chaque projet est unique, chaque bassin fait partie intégrante d'un concept global et défini.

UN CONCEPT DÉCLINABLE POUR L'ÉVÉNEMENTIEL

Lors d'événements ponctuels, les bassins temporaires sont tout à fait adaptés pour proposer des activités aquatiques au public. Ainsi, il est possible, dans des salons ou événements de proposer des bassins dédiés aux animations nautiques et aquatiques. La taille, la profondeur et les équipements annexes peuvent être adaptés en fonction des activités prévues : éveil, bébé nageurs, water-polo, apprentissage de la natation, baptême de plongée.

UN CONCEPT APPLICABLE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Les bassins temporaires peuvent également permettre de trouver une solution à la problématique du manque d'équipement aquatique, en zone rurale notamment ou en zone touristique pendant la période estivale. L'installation d'un tel équipement pendant les quelques mois d'été (juin, juillet et août), pour les territoires éloignés d'un bassin de natation, peut pallier l'absence de séance d'apprentissage de la natation aux élèves de primaire et secondaire. Il peut également s'agir d'une offre proposée par la collectivité dans le cadre des opérations estivales à destination de la population, type "plage en ville". Au-delà d'un simple bassin, la plage en ville propose une offre complète et permet l'installation, en sus, de pataugeoires, d'aires de jeux aquatiques, de zones d'animations gonflables ou encore de mobilier de plage.

UN CONCEPT ADAPTÉ POUR LE LONG TERME

Les piscines éphémères peuvent également être louées dans le but de maintenir l'accès à une surface d'eau aux usagers dans l'attente d'un équipement permanent, ou durant des travaux et/ou une fermeture d'équipement aquatique.



Aulnay-sous-Bois (93)

Nancy (54)



Le Blanc Mesnil (93)



Capfun

QUELQUES RÉFÉRENCES

- **Lille** : bassin de 200 m² + bassin de 100 m² + aire de jeux aquatiques de 108 m², soit 408 m² de complexe aquatique.
- **Aulnay-Sous-Bois** : bassin de 200 m² + aire de jeux aquatiques de 100 m², soit 300 m² de complexe aquatique.
- **Clichy-sous-Bois** : bassin de 150 m² + bassin de 50 m² + aire de jeux aquatiques de 200 m², soit 400 m² de complexe aquatique.
- **Orange** : bassin de 320 m² + bassin de 100 m² + pataugeoire de 54 m², soit 574 m² de complexe aquatique pour 1500 m² de plage.
- **Le Blanc-Mesnil** : bassin de 150 m² + aire de jeux aquatiques de 100 m², soit 250 m² de complexe aquatique.
- **Nancy** : bassin de 120 m² + aire de jeux aquatiques de 140 m².
- **Capfun** : 7 bassins de 200 m², soit 1 400 m² de bassins.

CONTACT

Aimeric Besnard, Directeur commercial
a.besnard@europevent.com
Tél. : 01 75 39 42 62

Simon Strezyk, Directeur d'agence
s.strezyk@europevent.com
Tél. : 06 28 04 40 47

Nicolas Kornobis, Directeur d'agence
n.kornobis@europevent.com
Tél. : 07 83 97 49 49

1. ARS : Agence Régionale de Santé.
2. HQE : Haute Qualité Environnementale.



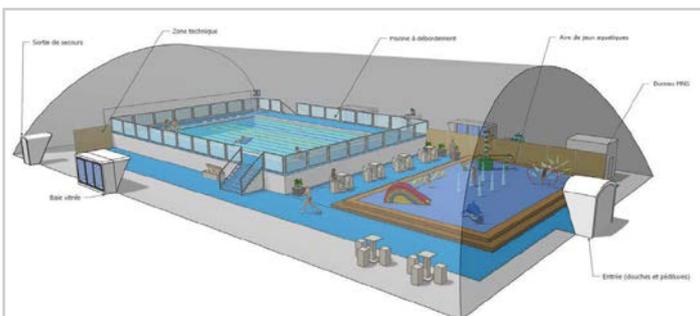
AQUA EVENT

Piscines - Aires de jeux aquatiques - Plages en ville

VENTE | LOCATION DE SOLUTIONS AQUATIQUES TEMPORAIRES

VOUS AVEZ UN PROJET AQUATIQUE ? AQUA EVENT A LES SOLUTIONS !

Aménagement de concepts et d'animations aquatiques à destination des collectivités, des campings, de l'hôtellerie et des professionnels. Apport d'une solution temporaire de mise en place de piscines publiques durant une période de travaux. De l'idée à la réalisation, formation du personnel et suivi 7j/7.



COMPLEXE AQUATIQUE AQUADÔME

- Installation de complexe aquatique complet, couvert et chauffé durant une période de travaux
- Location possible de 6 mois à 3 ans



PISCINES PUBLIQUES TEMPORAIRES

- Piscines hors-sol, enterrées ou semi-enterrées
- Pose de piscine durant une période de travaux
- Location possible de 1 semaine à 1 an



PLAGES EN VILLE

- Aménagement de zones aquatiques
- Aménagement de zones ludiques
- Aménagement de mobilier et de décoration



AIRES DE JEUX AQUATIQUES

- Pataugeoires aqualudiques
- Platerformes aqualudiques
- Jeux aquatiques et brumisation